



Mesure d'éloignement d'un mineur

Par **Ericc2**, le **12/04/2024** à **22:12**

BonjourrrrrJe me permets de faire appel à vos conseils pour aider mon frère, qui se trouve dans une situation délicate.rnrnLe contexte : mon frère a un fils qui a 15 ans. Il a aussi une fille de 6 ans, qu'il a eu avec une autre femme, dont il vient de se séparer. Cette femme, son ex-compagne donc, ne veut plus que le fils de mon frère côtoie sa demi-sœur, suite à un geste déplacé de sa part vis-à-vis de sa sœur (non, pas de viol). Bien que comprenant la réaction de son ex-compagne, mon frère ne peut se résoudre à accepter de séparer ses enfants, ou de « jeter son fils à la poubelle ». La psychologue qui a vu mon neveu a émis un avis très défavorable à une séparation du frère et de la soeur. Son diagnostic : mon neveu est un gamin normal, qui a fait une très grosse bêtise. Actuellement, le frère et la sœur ne se voient plus et le vivent très mal, comme l'ensemble de la famille évidemment.rnrnMa demande : mon frère ne sait plus comment gérer cette situation, avec son ex-compagne qui lance donc une procédure juridique pour demander une mesure d'éloignement, et il ne connaît rien aux procédures juridiques. D'après vous qui pourrait accompagner mon frère, dans le sens juridique du terme ? Lui expliquer quelles sont les solutions qui s'offrent à lui, comment peut-il faire valoir son point de vue et celui de la psy, etc... Un avocat ? Si oui quel type d'avocat ?rnrnMerci pour votre aide !